

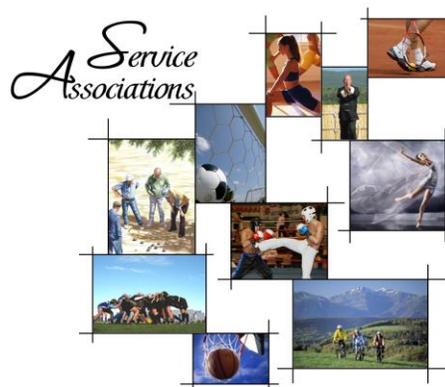
Dossier de DEMANDE DE SUBVENTION ANNEE 2019

Nom de l'association :

Veillez cocher la case correspondant à votre situation :

première demande

renouvellement d'une demande



Cadre réservé au service



MAIRIE DE GAREOULT
Hôtel de Ville - Place de l'Eglise - 83 136 GAREOULT
Tél. 04 94 04 94 72 / 04 94 04 81 32
mairie@gareoult.fr / www.gareoult.fr

Les dossiers devront être remis au plus tard le Vendredi 8 février 2019

Les dossiers COMPLETS doivent être adressés par courrier :

Monsieur Le Maire - Service Associations
Place de l'Eglise
83136 GAREOULT

Vous pouvez également télécharger un dossier de demande de subvention :
Site : www.gareoult.fr

1 - PRESENTATION DE L' ASSOCIATION

NOM ET SIGLE DE VOTRE ASSOCIATION :

.....

OBJET :

.....

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

.....

TELEPHONE :

COURRIEL :

ADRESSE SITE INTERNET :

Souhaitez-vous que les échanges d'informations entre votre association et les services municipaux se fassent en priorité par mail ?

O OUI -- Mail de contact : O NON

**Attention, les courriers vous seront envoyés à cette adresse.
Si la boîte postale se trouve en mairie, merci de venir la relever régulièrement**

RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION (désigné par les statuts) :

NOM PRENOM :

CETTE PERSONNE EST-ELLE LE (OU LA) PRESIDENT(E) : O OUI / O NON

Si NON, précisez sa fonction :

TELEPHONE : **COURRIEL :**

DATE DE DECLARATION DE L'ASSOCIATION AU JOURNAL OFFICIEL :

.....

**Joindre obligatoirement à la demande de subvention
L'EXTRAIT DE DECLARATION DE L'ASSOCIATION AU JOURNAL
OFFICIEL, LES STATUTS DE L'ASSOCIATION ET UNE ATTESTATION
D'ASSURANCE**

NUMERO SIRET : -----

NUMERO D'INSCRIPTION AU REPERTOIRE NATIONALE DES ASSOCIATIONS :

VOTRE ASSOCIATION DISPOSE-T-ELLE D'AGREMENT(S) ADMINISTRATIF(S) ?

Si OUI, précisez le (ou les) type(s) d'agrément(s) et la ou (les) date(s) d'obtention

VOTRE ASSOCIATION EST-ELLE RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE ?

Si OUI, date de publication au Journal Officiel : -----

SITUATION STATUTAIRE DE L'ASSOCIATION

Date de la dernière réunion du bureau :

Composition du bureau et nom des dirigeants :

Date de la dernière réunion du Conseil d'Administration : -----

Date de la dernière Assemblée Générale : -----

Date de la dernière Assemblée Générale Extraordinaire :-----

VOTRE ASSOCIATION DISPOSE-T-ELLE D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ?

Si OUI, précisez son nom et ses coordonnées : -----

**Joindre obligatoirement à la demande de subvention
LE COMPTE RENDU DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ET LE CAS ECHEANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE**

PARTENAIRES ET RESULTATS SPORTIFS DE L'ASSOCIATION

Structures associatives relevant du secteur marchand avec lesquelles vous êtes liés :

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle) :

POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES :

Niveau de compétition en 2018 : -----

Résultats obtenus en 2018 : -----

Niveau de compétition en 2019 : -----

DIFFUSION DES INFORMATIONS

Coordonnées à faire figurer sur les supports municipaux et à communiquer aux personnes souhaitant obtenir des informations sur les activités de l'Association:

Nom/Prénom : -----

Adresse : -----

Mail : -----

Téléphone : -----

Site Internet : -----

En cas de changements concernant les statuts, coordonnées ou dirigeants de l'association, il est impératif d'en informer rapidement le service Associations par mail à communication@gareoult.fr ou par téléphone au 04 94 72 87 08

VIE DE L'ASSOCIATION

ADHERENTS DE L'ASSOCIATION

Nombre d'adhérents de l'association : -----
(à jour de la cotisation statutaire au 31 décembre 2018)

dont hommes femmes

Nombre total d'adhérents Garéoultais : -----

Selon les tranches d'âges : 3 à 6 ans : -----
7 à 12 ans : -----
13 à 17 ans : -----
de 18 à 35 ans : -----
de 36 ans à 64 ans : -----
de plus de 65 ans : -----

Nombre total d'adhérents Non Garéoultais : -----

Selon les tranches d'âges : 3 à 6 ans : -----
7 à 12 ans : -----
13 à 17 ans : -----
de 18 à 35 ans : -----
de 36 ans à 64 ans : -----
de plus de 65 ans : -----

Montant de la cotisation :

Enfant :€ Adulte :€ Autres (à préciser) :€

BENEVOLES DE L'ASSOCIATION

Toute personne contribuant régulièrement à l'activité de votre association, de manière non rémunérée, en dehors des membres du conseil d'administration

Nombre de bénévoles impliqués dans l'association en 2018 : -----

Nombre de bénévoles impliqués dans l'association en 2019 : -----

SALARIES DE L'ASSOCIATION

Nombre total de salariés en 2018 : -----

Nombre d'équivalents temps plein (35h cumulés/semaine) : -----

Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés : ----- Euros.

LOCAUX ET LIEUX D'ACTIVITES

A GAREOULT :

Salles communales mises à la disposition de l'Association :

SALLE N° 1 : -----

Jours et heures d'occupation : -----

SALLE N° 2 : -----

Jours et heures d'occupation : -----

SALLE N° 3 : -----

Jours et heures d'occupation : -----

Matériel mis à disposition par la commune :

DANS LE CANTON :

Villes du Canton également concernées par l'activité de l'Association : -----

2 - Participation à la vie citoyenne

Décrire toutes actions ponctuelles ou projets mis en place en 2018 (hors activités régulières et forum des Associations)

Dans le cadre des activités propres à l'association :

Dans le cadre des animations et manifestations organisées par les services municipaux

Dans le cadre des animations et manifestations organisées par d'autres communes :

PROJET(S) D'ACTION(S) POUR 2019 :

Dans le cadre des activités propres à l'association :

Dans le cadre des animations et manifestations organisées par les services municipaux

Dans le cadre des animations et manifestations organisées par d'autres communes :

2 - Eléments financiers

COMPTE DE RESULTATS - Année 2018

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Exercice 2018 : date de début ----- date de fin -----

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
I. Charges directes affectées à l'action				I. Ressources directes affectées à l'action			
60- Achat				70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises			
Prestations de services							
Achats matières et fournitures				74- Subventions d'exploitations (1)			
Autres fournitures				Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))			
61- Services extérieurs				-			
Locations immobilières				-			
Entretien et réparation				-			
Assurance				Région(s) :			
Documentation				-			
Divers				-			
62- Autres services extérieurs				Département(s) :			
Rémunérations intermédiaires et honoraires				-			
Publicité, publication				Commune(s) :			
Déplacements, missions				-			
Services bancaires, autres				-			
63- Impôts et taxes				Organismes sociaux (à détailler) :			
Impôts et taxes sur rémunération				-			
Autres impôts et taxes				-			
64- Charges de personnel				Fonds européen			
(Rémunération des personnels,				CNASEA (emploi aidé)			
Charges sociales,				Autres aides, dons ou subventions affectées			
Autres charges de personnel)				-			
65- Autres charge de gestion courante				75- Autres produits de gestion courante			
66- Charges financières							
67- Charges exceptionnelles				76- Produits financiers			
68- Dotations aux amortissements				78- Reports ressources non utilisées			
.....
I. Charges indirectes affectées à l'action				I. Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
TOTAL DES CHARGES				TOTAL DES PRODUITS			
86- Emplois des contributions volontaires en nature				87- Contributions volontaires en nature			
(Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévoles)				Dons en nature			
TOTAL				TOTAL			

cf. Arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. (2)

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. (3) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

BUDGET PREVISIONNEL - ANNEE 2019

Exercice 2018 : date de début : -----

date de fin : -----

CHARGES	MONTANT en euros	PRODUITS ¹	MONTANT en euros
60- Achat		70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
61- Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation	
Sous traitance générale		Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Locations		-	
Entretien et réparations		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		-	
Divers		Département(s) :	
62- Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s) :	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		-	
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres		-	
63- Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
64- Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels,		-	
Charges sociales,		75- Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65- Autres charge de gestion courante		76- Produits financiers	
66- Charges financières		77- Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78- Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotations aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79- Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

L'association sollicite une subvention de €

Joindre obligatoirement à la demande de subvention les DOCUMENTS COMPTABLES (Rapport financier et Budget prévisionnel) présentés et adoptés lors de la dernière Assemblée Générale

3 - Utilisation de la subvention /motivation de la demande

MONTANT DE LA SUBVENTION VERSEE EN 2018 PAR LA MAIRIE DE GAREOULT :

PROJETS ET ACQUISITIONS REALISES A L'AIDE DE LA SUBVENTION OBTENUE

MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDEE POUR 2019 A LA MAIRIE DE GAREOULT :

PROJETS ET ACQUISITIONS ENVISAGES AVEC LA SUBVENTION DEMANDEE

4- Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), ----- (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association -----

- certifie que l'association est régulièrement déclarée

- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;

- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

- demande une subvention de : ----- €

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée **au compte bancaire ou postal de l'association** – Joindre un Relevé d'identité bancaire ou postal.

Fait, le à

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.